KONINKLIJKE BELGISCHE SCHAAKBOND FEDERATION ROYALE BELGE DES ECHECS



Jette, le 8 février 2008.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la F.R.B.E. A.S.B.L.

Date: samedi 22 marsl 2008.

ASBL-VZW Avenue de l'Exposition 424 boîte 9 1090 BRUXELLES

Lieu: Chess Club Anderlecht, Centre récréatif, 40, rue Démosthène, 1070 Bruxelles,

Début: 14 heures.

Ordre du jour :

1) Accueil par le Président a.i.

Le Président souhaite la bienvenue à tout le monde et espère que l'assemblée sera constructive.

2) <u>Désignation de deux scrutateurs.</u>

Pour la FEFB : Laetitia HEUVELMANS Pour la VSF : François VAN DAMME

3) Approbation de l'ordre du jour.

Le pt 15 est complété; pas d'autres remarques particulières

4) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/6/2007.

Le secrétaire ayant égaré le compte-rendu, l'approbatio est postposée.

5) Rapport du président a.i.

Le Président fai tlecture de son rapport.

6) Rapport du secrétaire.

Le secrétaite remet son rapport annuel en séance.

Chris GHYSELS et la VSF demande au secrétaire d'envoyer les PV des réunions plus rapidement.

7) Rapport du responsable des tournois nationaux.

Luc CORNET remet son rapport en séance.

Luc rappelle que les dates retenues par la FRBE pour ses compétitions sont protégées dans le calendrier.

Il signale que le règlement des Interclubs est en cours de modifications.

Enfin, Luc remet sa démission; elle a effet immédiat.

Une discussion s'engage entre les membres de l'assemblée. Il en ressort qu'une démission est toujours dommage mais que la personne seule est souveraine. Nous ne sommes que des bénévoles.

8) Rapport du responsable du classement.

Daniel HALLEUX remet son rapport en séance.

Daniel signale que dorénavant chaque responsable de club en sera le responsable administratif auprès de la FRBE.

L'assemblée Générale donne son accord pour l'utilisation de Player Manager en Interclubs à partir de la saison 2008/2009.

9) Rapport du responsable jeunesse.

Ruben DECROP fait un résumé des compétitions jeunes de l'année écoulée.

Pour les compétitions internationales, Ruben communique que les jeunes ayant au moins réussis dans les championnats nationaux entreront en ligne de compte pour une sélection.

10) Rapport du responsable international.

Dirk DE RIDDER remet son rapport en séance.

Il signale, qu'à aujourd'hui, il n'y a pas de joueurs inscrits au CE individuel qui aura lieu en Crète.

La FRBE ne paie pas d'indemnités et les joueurs doivent s'inscrire eux-mêmes via la FRBE.

11) Rapport du délégué auprès du C.O.I.B.

Il n'y a pas de rapport étant donné le décès de Raymond PERPETE en février 2008.

Le CA a désigné Raymond VAN MELSEN comme délégué du COIB.

Le CA a également accepté Mitchel VAERENDONCK comme mandataire.

12) Rapport du trésorier.

Albert MICHELS remet son rapport en séance.

Il signale que le budget est en boni pour la 1ère fois depuis 7 ans.

Il signale aussi que le budget sera en équilibre jusque fin 2010.

François VAN DAMME souhaite que la FRBE donne plus d'importance à la Jeunesse et espère que la FRBE trouvera des sponsors. La Belgique n'est pas représentative au niveau mondial actuellement.

Raymond VAN MELSEN espère que les prochains CA se pencehront sur une rénovation interne de la FRBE.

Albert MICHELS signale qu'une réunion financière aura lieu en septembre pour élaborer le budget 2009.

Ludo MARTENS souhaite que la facture annuelle de la FIDE soit plus claire.

Albert MICHELS & Dirk DE RIDDER analyseront la facture et en feront part aux fédérations culturelles.

13) Rapport des vérificateurs aux comptes, vote sur les comptes 2007, vote de la décharge au conseil d'administration. Désignation de deux vérificateurs aux comptes.

Les comptes sont approuvés.

Le CA vote la décharge des vérificateurs par 7 abstentions, 7 votes contre et 50 votes pour.

Les vérificateurs pour les comptes 2008 sont, pour la FEFB, Jean HUCHON, et pour la VSF, Bernard MALFLIET.

14) Budget 2008

L'AG approuve le budget à l'unanimité.

15) Propositions de modifications du Règlement des tournois.

Les articles 33 amendé, 31c, 34 sont acceptés.

Les articles suivants ont été rejetés :

19 : pas de majorité à la VSF

31 : pas de majorité à la FEFB

33 : pas de majorité à la VSF

La proposition SVDB, deux équipes d'un même club en division 1, est refusée : pas de majorité à la VSF.

La proposition SVDB, pouvoir réfusé la montée, est refusée : pas de majorité à la VSF.

16) Elections statutaires. Election du président.

Il y a un candidat : Gunter DELHAES.

Par 35 voix pour, 26 voix contre et 2 abstentions, il est élu pour 1 an.

Gunter DELHAES n'a pas obtenu la majorité à la VSF (10 pour, 24 contre); FEFB (15 pour 2 contre); SVDB (4 pour); Administrateurs (6 pour, 2 abstentions).

17) Désignation des membres du Comité d'Appel et Sportif par chaque fédération.

Point reporté.

18) Divers.

En conclusion de l'assemblée, un tour de table est organisé.

On propose d'augmenter les indemnités des arbitres; on a bien avancé dans la modification du règlement des tournois.

On regrette néanmoins l'esprit houleux mais correct pendant l'assemblée.

On est d'avis que chaque intervenant le fait dans la langue de son choix et que tout le monde comprend.

Fin à 19h30.

Pour la F.R.B.E., Philippe LOMBART, Secrétaire.